Image not found or type unknown

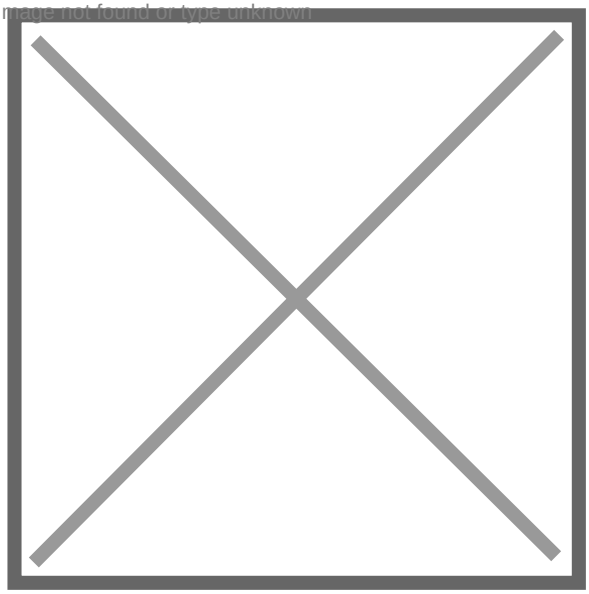

Contrat de travail pour vendeur a domicile salarie

Par **samiraaa**, le **24/08/2010** à **10:46**

Bonjour,
nous souhaitons utiliser des contrats de travail pour des vendeurs a domicile salarie qui travaillent au sein d une equipe de plusierus venduers et en lien de subordination directe avec l employeur.
Nous souhaitons les renumerer à la commission uniquement ou avec un petit fixe + commission sachant que un vendeur moyen realise suffisamment de vente/jour pour s assurer le SmIC
question
est il possible de renumerer qu 'a la commiission
que faut il indiquer en nombre d heure dans le contrat
comment calculer le nombre d' heure travaille??

merci pour vos reponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés